

A la veille de la conférence environnementale, Coe-Rexecode fait le point sur l'intérêt et le coût potentiel d'une taxe carbone

Souvent évoquée en France comme un outil efficace pour réduire les émissions de CO₂ mais décriée pour son effet sur le pouvoir d'achat, l'idée d'une **fiscalité environnementale incarnée par la taxe carbone domestique revient aujourd'hui au cœur des débats politiques**. Coe-Rexecode a réalisé un bilan objectif de ses avantages et coûts potentiels afin d'éclairer la conférence environnementale qui s'ouvre demain et vise à identifier des instruments efficaces pour la « transition énergétique ».

- La France est aujourd'hui moins avancée en matière de fiscalité environnementale que la moyenne de ses voisins européens. La taxe carbone permettrait de **réduire les émissions de CO₂ à moindre coût en engendrant des recettes fiscales supplémentaires et en incitant à des comportements moins polluants**.
 - Fixée à un tarif de 49 euros par tonne, elle pourrait générer pour l'Etat des **recettes cumulées de l'ordre de 891 milliards d'euros** entre 2012 et 2050 ;
 - Les économies de CO₂ suscitées seraient de l'ordre de **88 millions de tonnes à l'horizon 2020** (soit une réduction de 20% des émissions françaises) ;
 - La taxe carbone encouragerait le développement et la diffusion rapides de **technologies plus sobres en carbone** ;
 - Enfin, elle impacterait favorablement l'emploi si des politiques publiques de **soutien aux nouvelles filières industrielles étaient instaurées**.

- **Elle comporte néanmoins un coût social élevé ...**
 - Elle pèserait davantage sur les **ménages à faibles revenus** ;
 - Elle désavantagerait les entreprises *énergie-intensives* ouvertes à la concurrence ;
 - Elle induirait donc un **risque d'impact récessif et de perte de compétitivité à court terme** sur une partie de l'industrie et sur l'économie française.

➤ ...qui peut et doit être compensé.

Des mesures de redistribution et de compensation sont possibles et nécessaires pour concilier équité sociale, efficacité économique et objectifs environnementaux, par exemple :

- Une redistribution intégrale des revenus aux entreprises et ménages sous la forme d'**une baisse des cotisations sociales** ;
- Une redistribution des revenus sous la forme d'une **baisse des cotisations sociales employeurs et du renforcement du Crédit Impôt Recherche**.

Les impacts macro-économiques de la taxe carbone associée à un dispositif de redistribution des recettes seraient **positifs sur l'emploi et la croissance économique français** :

Impacts macroéconomiques d'une taxe carbone - modèle MESANGE -									
	2020			2030			2050		
	SR*	CS*	CS + CIR*	SR*	CS*	CS + CIR*	SR*	CS*	CS + CIR*
Scénario T30									
PIB, en %	0,45	0,37	0,59	0,56	0,63	0,97	0,37	0,82	1,19
Emploi, en milliers	78	106	125	95	152	155	55	159	164
Scénario T25									
PIB, en %	0,25	0,21	0,42	0,41	0,40	0,74	0,44	0,76	1,13
Emploi, en milliers	-44	59	78	72	104	106	70	157	162
Scénario T20									
PIB, en %	0,07	0,06	0,28	0,20	0,15	0,49	0,58	0,70	1,06
Emploi, en milliers	12	16	38	37	45	48	99	163	168

Source : Centre d'analyse stratégique (2011). Note : * : SR : sans recyclage ; CS : baisse uniforme des cotisations sociales employeurs ; CS+CIR : baisse uniforme des cotisations sociales employeurs et renforcement du CIR.

« scénario T20 » : objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20% en 2020 par rapport à 1990;
 « scénario T25 » : objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 25% en 2020 par rapport à 1990;
 « scénario T30 » : objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 30% en 2020 par rapport à 1990.

Mais, insiste Coe-Rexecode, pour accélérer la transition énergétique, la taxe carbone gagnerait à s'inscrire dans une **politique globale de transition énergétique** (soutien au développement des filières industrielles, efforts de R&D, diffusion de l'innovation environnementale...) et s'accompagner d'une **politique structurelle pour la croissance et la compétitivité**.

Ces objectifs méritent de figurer en bonne place dans la feuille de route que le gouvernement s'apprête à fixer.

Contact presse : Anne-Charlotte Vuccino, 01 80 48 14 80, acvuccino@footprintconsultants.fr